

# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une rencontre régulière du comité de vigilance de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue dans les bureaux de la RIDT, le 20 décembre 2017 à 13h30 heures.

## PRÉSENCES :

- |                         |                                                    |
|-------------------------|----------------------------------------------------|
| - M. Vianney Dumont     | - Ville de Dégelis                                 |
| - M. Maxime Groleau     | - Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata |
| - M. Michel Grégoire    | - Organisme de bassin versant du fleuve St-Jean    |
| - M. Thomas Ruest Gagné | - MRC de Témiscouata                               |

ABSENT : pas de représentant pour les résidents du secteur du LET

## 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Maxime Groleau.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2) LIEU D'ENFOUISSEMENT

### a) Évolution du taux de remplissage

Maxime Groleau résume les informations statistiques en lien avec le LET jusqu'à la fin 2016.

<u>Enfouissement</u>	2016	2015	2014	2013
<b>Total utilisation LET</b>	<b>12 996 t</b>	<b>14 195 t</b>	<b>12 163 t</b>	<b>12 899 t</b>
<i>Volume résiduel total à la fin de l'année</i>	<i>420 362 m<sup>3</sup></i>	<i>433 449 m<sup>3</sup></i>	<i>449 329 m<sup>3</sup></i>	<i>461 778 m<sup>3</sup></i>
<i>Volume utilisé dans l'année</i>	<i>13 087 m<sup>3</sup></i>	<i>15 880 m<sup>3</sup></i>	<i>12 449 m<sup>3</sup></i>	<i>12 448 m<sup>3</sup></i>
<i>Durée de vie totale (estimation pondérée)</i>	<i>37 années</i>	<i>36 années</i>	<i>37 années</i>	<i>36 années</i>
<i>Années d'opérations faites</i>	<i>8 années</i>	<i>7 années</i>	<i>6 années</i>	<i>5 années</i>
<i>Durée de vie restante à la fin de l'année (estimation pondérée)</i>	<i>29 années</i>	<i>29 années</i>	<i>31 années</i>	<i>31 années</i>
<i>Taux de compaction incluant recouvrement</i>	<i>0.993 t/m<sup>3</sup></i>	<i>0.894 t/m<sup>3</sup></i>	<i>0.977 t/m<sup>3</sup></i>	<i>1.036 t/m<sup>3</sup></i>

<u>Enfouissement</u>	2016		2015		2014		2013	
<b>Déchets résidentiels</b>	<b>5 109 t</b>	55%	<b>5 194 t</b>	51%	<b>5 257 t</b>	53%	<b>5 250 t</b>	53%
<b>Déchets Commerces et Institutions (CI)</b>	<b>2 644 t</b>	28%	<b>2 722 t</b>	26%	<b>2 655 t</b>	27%	<b>2 643 t</b>	27%
<b>Déchets Industries (I)</b>	<b>799 t</b>	9%	<b>1 133 t</b>	11%	<b>935 t</b>	9%	<b>810 t</b>	8%
<b>Déchets Construction, Rénovation et Démolition (CRD)</b>	<b>147 t</b>	2%	<b>624 t</b>	6%	<b>511 t</b>	5%	<b>602 t</b>	6%
<b>Déchets écocentres</b>	<b>589 t</b>	6%	<b>590 t</b>	6%	<b>511 t</b>	5%	<b>565 t</b>	6%
<b>Terre contaminée enfouie</b>	<b>13 t</b>	0%	<b>18 t</b>	0%	<b>0 t</b>	0%	<b>0 t</b>	0%
<b>Boues municipales</b>	<b>0 t</b>	0%	<b>0 t</b>	0%	<b>0 t</b>	0%	<b>44 t</b>	0%
<b>Total enfoui</b>	<b>9 302 t</b>	72%	<b>10 281 t</b>	72%	<b>9 869 t</b>	81%	<b>9 915 t</b>	77%

Au 18 décembre 2017, le tonnage enfoui était de 9 236 tonnes.

Depuis l'année 2010, le coût moyen d'exploitation a été de 66,25 \$/t et le coût net réel aux municipalités de 47,25 \$/tonne.

Ces coûts excluent les redevances à payer au gouvernement.

Pour information, le coût d'accès à RDL (*site le plus proche*) serait de 68,50 \$/tonne plus le transport pour y aller.

b) Travaux et entretien

La RIDT a procédé à différents travaux ou opérations depuis la dernière rencontre du comité de vigilance.

Entre autres, on peut noter :

- Nettoyage régulier avec ajustement de petite clôture anti-envol au fur et à mesure
- Entretien des équipements de pompage et d'automatisation
- Entretien des équipements de pesée et de détection radiologique
- Programme de suivi environnemental du LET
- Tests d'étanchéité des conduites de refoulement
- Mise en forme finale des talus de la cellule n°1
- Mise en place temporaire d'une membrane étanche pour éviter de recueillir de l'eau de pluie ou de fonte de neige propre dans le système de traitement des lixiviats

c) Suivi et surveillance par le MDDELCC

M. Maxime Groleau remet directement différents documents aux membres et fournit les explications requises.

- Rapport annuel 2016
- Inspection et avis de non-conformité
  - Aucune inspection en 2017
  - Aucun avis de non-conformité
- Enfouissement de MRS
  - aucune matière reçue mais permis renouvelé
- Enfouissement de sols contaminés
  - TSLL - Cascades 60 tonnes de sols contaminés B-C
  - TSLL - Véolia (MTQ) 309 tonnes de sols contaminés B-C
  - St-Louis - MTQ 37 tonnes de sols contaminés A-B
  - RDL - Ville de RDL 2 313 tonnes de sols contaminés B-C
- Nouveau PGMR en vigueur
  - Il faut prévoir de rendre effectif le droit de regard sur l'enfouissement de déchets provenant de l'extérieur du territoire par la MRC de Témiscouata
- Études en cours ou réalisées
  - Évolution de la capacité restante de la 1<sup>ère</sup> cellule
  - Identification des besoins en accumulation de lixiviats et de leur traitement
  - Plan d'exploitation et séquençage des prochaines cellules
  - Modification du système de collecte des encombrants
  - Mise en œuvre d'un atelier de remise en état/réutilisation des biens usagés
- Projets à moyen et long terme
  - Planification pour les autorisations et la construction de la 2<sup>ème</sup> cellule
  - Mise en valeur de la biomasse urbaine
  - Construction d'un bâtiment administratif et d'entretien sur le site
  - Mise en place d'un système de détournement de la matière organique
    1. Lieu de dépôts pour les résidus verts (pelouse et feuille) ainsi que des branches dans chaque municipalité
    2. Distribution de composteurs domestiques ou de biodigesteurs et formation/sensibilisation aux utilisateurs

3. Mise à disposition de conteneurs à chargement avant sur des sites dédiés pour l'apport de résidus alimentaires pour ceux qui ne veulent pas composter chez eux.
  4. Mise en place de conteneurs à chargement avant pour l'apport de résidus alimentaires chez des producteurs ciblés (épicerie, maison de retraite, cafétéria, restaurant, ...)
  5. Interdiction de collecte des résidus verts et des branches
- Embauche de ressources ou mandats à confier pour la sensibilisation et la communication. Idem pour le suivi technique des projets de la RIDT

3) **VARIA**

M. Michel Grégoire souhaite ajouter un point sur la rivière Madawaska.

L'objectif est de sonder l'intérêt de la RIDT à participer à une campagne d'échantillonnage et de suivi des eaux vers le barrage de Dégelis. À priori, cette demande pourrait facilement s'intégrer dans un partenariat entre l'OBV du Fleuve St-Jean et la RIDT.

Une demande plus formelle devra être faite en ce sens au conseil d'administration de la RIDT.

4) **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu dans le courant de l'année 2018 et sera convoquée au moins deux semaines à l'avance.

5) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Michel Grégoire que l'assemblée soit et est levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Maxime Groleau, secrétaire du comité